

Technicien supérieur en technologie et économie du secteur agricole

RNCP1394 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	211p
Code(s) ROME	A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/02/2009

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE CORBAS

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien supérieur en technologie et économie du secteur agricole exerce ses missions, en tant que fonctionnaire d'Etat de catégorie B, sous l'autorité et la responsabilité du Directeur Départemental ou Régional de l'Agriculture et de la Forêt ou du Directeur du Haras National.

En relation avec un ingénieur, il met en œuvre les directives européennes et nationales relatives à l'agriculture :

- orientation des productions animales et végétales,
- maintien et la modernisation des exploitations agricoles,
- protection des végétaux et de celle de l'environnement,
- enquêtes et études statistiques et économiques, élevage des chevaux et le développement des activités hippiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attendues et attestées du technicien supérieur en technologie et économie du secteur agricole renvoient aux 6 domaines suivants :

D 1 : DOMAINE SCIENTIFIQUE

- Etre capable de mobiliser les connaissances biologiques utiles pour la pratique professionnelle.
- Etre capable de rappeler les principales connaissances utilisées en écologie.

D 2 : DOMAINE TECHNOLOGIQUE

- Etre capable de mobiliser les connaissances technologiques relatives aux productions végétales dans le cadre de ses activités professionnelles.
- Etre capable de mobiliser les connaissances technologiques relatives aux productions animales dans le cadre de ses activités professionnelles.

D 3 : DOMAINE DE LA COMMUNICATION

- Etre capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle.
- Etre capable d'utiliser l'informatique pour des applications professionnelles.
- Etre capable de réaliser une application informatique simple.

D 4 : DOMAINE ECONOMIQUE

- Etre capable d'expliquer les mécanismes de l'économie générale.
- Etre capable d'établir un diagnostic technique et économique d'une filière.
- Etre capable de procéder à l'analyse socio-économique et financière d'une exploitation agricole.
- Etre capable de réaliser un diagnostic d'une exploitation agricole.

D 5 : DOMAINE JURIDIQUE

- Etre capable de renseigner un agriculteur sur les mesures administratives et réglementaires accompagnant la vie d'une exploitation.
- Etre capable d'appliquer les procédures juridiques, financières et administratives fondant les pratiques professionnelles.

D 6 : Modules de préparation au premier emploi

- Etre capable de renseigner un agriculteur sur les mesures administratives et réglementaires accompagnant la vie d'une exploitation.
- Etre capable de réaliser les principales opérations relatives à l'expérimentation et aux contrôles phytosanitaires.
- Etre capable de réaliser une synthèse d'informations statistiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le candidat -technicien supérieur en technologie et économie du secteur agricole- est recruté par concours de la fonction publique. Il exerce ensuite comme fonctionnaire d'Etat de catégorie B, dans les directions départementales ou régionales de l'agriculture et de la forêt ou dans les Haras Nationaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller/Conseillère d'agriculture

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

22 personnes dont 25 % extérieures à l'organisme de formation

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/02/2009

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP6919

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1394/>